



Église Sainte-Cécile

550, rue des Commissaires

Direction de l'aménagement
et du développement durable — 2024

Photos et textes © Patri-Arch



Caractéristiques architecturales et patrimoniales

L'église Sainte-Cécile est un lieu de culte de tradition catholique érigé en 1913-1914 dans l'essor du quartier appelé « secteur Hertel ». À la suite de la fondation de la manufacture de textile Wabasso Cotton en 1907, l'une des entreprises les plus importantes de Trois-Rivières au XX^e siècle, une augmentation rapide de la population du secteur a amené la création de la paroisse canonique de Sainte-Cécile le 3 mai 1912. Les travaux de construction de l'église et du presbytère débutent l'année suivante, et le lieu de culte est inauguré en juillet 1914.

Le bâtiment en pierre, de style beaux-arts, fut érigé selon les plans des architectes Louis-Alphonse Venne et Joseph Dalbé Viau. Avec son plan en croix latine composé d'une nef, d'un transept et d'un chœur en saillie, le bâtiment est coiffé d'un toit en cuivre à deux versants droits. Le portail principal, encadré par des colonnes, est surmonté d'un arc ornementé en pierre. Les ouvertures de l'église sont cintrées, à l'exception des rosaces de la façade et des bras de transept, et de quelques fenêtres en meurtrière. L'utilisation abondante des ornements classiques tels que colonnes, pilastres et frontons, les ouvertures circulaires ou cintrées, la monumentalité des saillies et le volume imposant sont des caractéristiques notables de l'église. L'édifice est prolongé à l'arrière par une sacristie rectangulaire d'un étage et par le presbytère qui y est relié.

La valeur patrimoniale de l'église repose sur son intérêt historique, celle-ci faisant partie des églises les plus anciennes de la ville. Le lieu de culte témoigne du développement de la paroisse de Sainte-Cécile et de la croissance de ce secteur ouvrier du quartier Sainte-Ursule, rappelant la poussée démographique des quartiers ouvriers accompagnant l'essor industriel du début du XX^e siècle.

La valeur patrimoniale de l'église tient également à l'intérêt architectural que lui confèrent ses éléments caractéristiques des beaux-arts. C'est toutefois dans son décor intérieur que l'église est le plus représentative de ce courant artistique et architectural. En effet, ses ornements puisés dans le vocabulaire classique, ses voûtes cintrées et ses délicates fresques peintes par l'artiste François-Xavier Renaud en sont caractéristiques.



Église Saint-Cécile de Trois-Rivières, 1925. Archives BANQ.

L'association de l'église Sainte-Cécile avec ses concepteurs contribue aussi à sa valeur patrimoniale. Les plans de l'édifice sont conçus par Louis-Alphonse Venne et Joseph Dalbé Viau. Ces derniers figurent parmi les architectes les plus recherchés dans le milieu institutionnel francophone à Montréal entre 1912 et 1914. On compte en effet parmi leurs réalisations plusieurs dizaines d'églises, de couvents, d'écoles, de collèges et d'hôpitaux de la région montréalaise, dont les premières phases de construction de l'oratoire Saint-Joseph de Montréal (1916-1924).

Bref historique

1912 :

- Érection canonique de la paroisse de Sainte-Cécile dans le sillage de l'établissement de la manufacture de textile Wabasso dans le secteur Hertel.

1913-1914 :

- Construction de l'église et installation des trois cloches en 1914.

1923 :

- Installation de l'orgue Casavant.

1928 :

- Installation des vitraux et réalisation du décor intérieur par François-Xavier Renaud.

1948 :

- Agrandissement de la sacristie, selon les plans des architectes Donat-Arthur Gascon et Louis Parant, par l'entrepreneur Adrien Demontigny pour les enfants du chœur.

1954 :

- Construction d'un nouveau perron par l'entrepreneur Adrien Demontigny selon les plans de l'architecte François Bellefeuille.

1960 :

- Construction du chemin couvert, réfection du décor intérieur, nouveau chemin de croix et changement du mobilier.

2010 :

- Vente de l'église, à la suite de sa fermeture en 2008, à la corporation Spect-Arts qui recycle l'église en salle de spectacle.

2022 :

- Un centre d'aide psychologique, un centre d'art, une église et d'autres entreprises occupent les locaux dans l'ancienne sacristie alors que l'ancien presbytère est occupé par L'Arche.

2023 :

- Vente de l'église à un promoteur privé.

Caractérisation

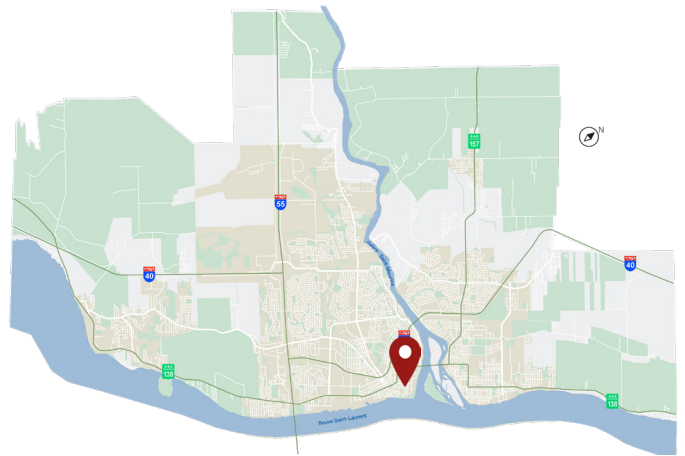
Bâtiments

Église Sainte-Cécile

- Typologie architecturale : style historique
- Année de construction : 1913-1914
- Architectes : Joseph Dalbé-Viau et Louis-Alphonse Venne
- Principaux matériaux : pierre à bossage et pierre de taille, toiture de feuille de cuivre sur baguettes

Presbytère de Sainte-Cécile

- Typologie architecturale : courant cubique
- Valeur patrimoniale : supérieure
- Année de construction : 1913
- Architectes : Joseph Dalbé-Viau et Louis-Alphonse Venne
- Principaux matériaux : pierre à bossage, toiture plate en membrane



Terrain

- Superficie du lot :
 - Lot 4 460 367 : 4 736,3 m²
- Caractéristiques particulières :
 - Indice de canopée : 14 %
 - Le terrain de l'église est entouré d'un espace vert.

Règlementation

- Zonage : PIL-3088
- Dominance de la zone : publique et institutionnelle locale

Contexte

L'église Sainte-Cécile se trouve au centre d'un quartier populaire densément peuplé, avec près de 3000 habitants et habitantes et une densité de 30 logements par hectare. Cette densité s'explique par une majorité d'immeubles résidentiels multilogements de 2 à 4 étages construits en rangée sur de petits terrains. La densité du cadre bâti et l'importante minéralisation des surfaces limitent la présence de couvert végétal, favorisant les îlots de chaleur. On retrouve dans un rayon de 500 mètres autour de l'église une forte majorité d'immeubles résidentiels, ainsi que quelques écoles, des résidences pour personnes âgées et des HLM. Plus de 60 % des ménages sont composés d'une personne vivant seule. Environ 80 % de la population habite en location. Néanmoins, la proximité du quartier Trois-Rivières sur Saint-Laurent encourage un embourgeoisement du secteur. De plus, ce quartier est limitrophe du centre-ville et du secteur historique du Vieux-Trois-Rivières.





Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

Typologies architecturales dominantes	Duplex et multilogement
Nombre d'étages moyen	2 étages
Profil démographique	65 ans et plus : 32 % 14 ans et moins : 9 %
Densité moyenne	30 logements/hectare Densité forte
Indice de canopée	14 %

Légende des usages

— Terrain de l'église	Institutionnel
Résidentiel	Industriel
Commercial	Parcs et espaces verts

Cadre de planification

Statut légal

Programme particulier d'urbanisme (PPU)



Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)



Programmes de subvention



Principales orientations

PIIA du centre-ville et PIIA des bâtiments patrimoniaux :

- Confirmer l'importance patrimoniale des divers secteurs et immeubles assujettis à un PIIA, en reconnaissant leur valeur architecturale et paysagère ;
- Confirmer la valeur historique, emblématique et identitaire des secteurs et immeubles assujettis à un PIIA ;
- Assurer, lors de la réalisation de projets d'architecture et d'aménagement, la conservation du caractère patrimonial des bâtiments de valeur patrimoniale en ce qui concerne leurs caractéristiques architecturales, les modes d'implantation ainsi que l'aménagement des terrains ;
- Assurer une cohérence d'ensemble entre le bâti patrimonial et tout nouveau projet d'architecture et d'aménagement ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine bâti et contribuer au rehaussement de la qualité architecturale et paysagère du secteur ;
- Favoriser la préservation de la végétation et contribuer au verdissement du secteur.

* Toute information relative à la réglementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

Conservation et mise en valeur

Cette église a été fermée au culte, désacralisée et vendue il y a plusieurs années. Une grande partie des objets mobiliers et artistiques qu'elle contenait ont été récupérés par le diocèse et déplacés en d'autres lieux, notamment à la cathédrale L'Assomption. Néanmoins, son décor architectural intérieur est demeuré intact. Vu la valeur patrimoniale supérieure de cette église, même si elle ne sert plus au culte et que plusieurs de ses objets mobiliers ou artistiques ont été déménagés, le bâtiment doit être entretenu et conservé.

Potentiel de conversion

L'ensemble du volume et de son enveloppe extérieure doit être conservé et le moins affecté possible par tout autre projet de conversion. Une nouvelle fonction devrait être compatible avec l'architecture et le décor intérieur du bâtiment.

Potentiel de redéveloppement du site

Le potentiel de redéveloppement du site est limité vu l'étroitesse du lot et la présence d'arbres matures en pourtour. Il y aurait toutefois possibilité d'agrandir l'église vers l'arrière pour satisfaire une nouvelle fonction.

Indice de valeur globale :



Lexique

Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

Hierarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

Bilan patrimonial

Hierarchisation regionale	Incontournable (A)
Valeur patrimoniale (ville)	Exceptionnelle
État d'authenticité	Excellent

Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique	
Architecturale	•
Artistique	•
Emblématique	
Historique	•
Paysagère	



Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.